



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

Préfecture

Direction des affaires juridiques  
et de l'administration locale

Bureau de l'urbanisme  
et de l'utilité publique

Affaire suivie par : Isabelle GAMOND

Tél. : 04 72 61 64 71

Courriel : isabelle.gamond@rhone.gouv.fr

### **Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique**

### **Projet de mise en œuvre du plan de prévention des risques technologiques « Vallée de la chimie » sur le territoire de la commune de Feyzin par la métropole de Lyon**

### **Procès-verbal de déroulement des opérations (article R.112-20 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique)**

Par décision du 14 mai 2018, la commission permanente de la métropole de Lyon a approuvé les dossiers d'enquêtes, d'une part préalable à la déclaration d'utilité publique et d'autre part parcellaire en vue de l'organisation des enquêtes et a sollicité à leur issue la déclaration d'utilité publique de l'opération et la cessibilité des emprises nécessaires à sa réalisation.

Par décision n°E18000166/69 du 13 juillet 2018, le Président du tribunal administratif de Lyon a désigné M. Yves VALENTIN - Chargé de sécurité dans l'industrie en retraite, en qualité de commissaire enquêteur pour mener ces enquêtes publiques.

Par arrêté préfectoral n°E-2018-472 du 8 août 2018 a été prescrite l'ouverture des enquêtes conjointes en mairie de Feyzin du lundi 10 septembre 2018 au vendredi 12 octobre 2018 inclus.

À l'issue du dernier jour d'enquête, le registre d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique a été clos et signé par la Maire de Feyzin le 12 octobre 2018 à 17h30 et remis au commissaire enquêteur avec le dossier d'enquête publique le jour même.

Le commissaire enquêteur a disposé d'un délai d'un mois pour rédiger un rapport énonçant ses conclusions motivées.

Le 12 novembre 2018, le commissaire enquêteur a remis ces documents en préfecture, assortis du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et du registre correspondant.

Fait à Lyon, le 22 NOV. 2018

Le Préfet,  
Le préfet  
Secrétaire général  
Préfet délégué pour l'égalité des chances  
Emmanuel AUBRY